

**Date de convocation :**  
**27 mai 2016**

**Nombre de conseillers  
en exercice : 14**

**Délibération du Conseil  
Municipal  
(D.C.M.) N°6-11**

**Jardins Partagés  
Construction de cabanes en  
bois**

**Engagement de dépenses**

**Demande de subvention**

L'an deux mille seize et le six juin, à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

**Présents :** MM. SANS (Procuration), RAMEAU, Mmes GERARD (Procuration), SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (procuration), M. ROUCH.

**Absentes excusées :** M. AMOUROUX (Proc. Mme GERARD)

Mme TONELLO (Proc. M. SANS)

Mme CAHUZAC (proc. Mme AIMONE-CAT)

Monsieur PIZZATO Jean-Luc est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la mise en place de « jardins partagés » sur la commune.

Monsieur le Maire propose d'équiper ces jardins de cabanes en bois pour le rangement des outils de jardinage.

Un devis a été demandé à Monsieur Christophe REY, menuisier à Estadens, qui propose la construction et la pose de 3 cabanes bois « doubles » sur plancher bois pour un montant total HT de 11 886 €.

Monsieur le Maire propose de demander l'aide financière du Conseil Départemental

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

### DECIDE

- de construire 3 cabanes bois « doubles » pour les jardins partagés ;
- de confier la réalisation de ces travaux à Monsieur Christophe REY, menuisier à ESTADENS (31160), pour un montant total HT de 11 886 € ;
- d'imputer la dépense à l'article 2312 du Budget 2016 ;
- de demander l'aide financière du Conseil Départemental.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 9 juin 2016

Pour copie conforme,

En Mairie, le 7 juin 2016

Le Maire,  
C. SANS

